

Rentrée scolaire 2018-2019 Retour à la semaine de 4 jours

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, la Ville de Pontarlier opte pour le **retour à la semaine de 4 jours** pour les écoles maternelles et élémentaires de Pontarlier.

Retour à la semaine de 4 jours...explications



Après avoir fait le choix à la rentrée 2014/2015 du samedi matin, la Ville de Pontarlier a procédé à une **première modification** de son organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2017/2018, en **déplaçant cette neuvième demi-journée supplémentaire au mercredi matin**.

Ce premier changement faisait suite à une enquête réalisée par la Collectivité au printemps 2017 auprès des enseignants et des familles. Ceux-ci s'étaient alors unanimement prononcés en faveur de l'école le mercredi, plébiscitant à terme un retour à la semaine de 4 jours.

Suite à la parution du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 introduisant une possibilité de dérogation supplémentaire à l'organisation de la semaine scolaire avec un retour à la semaine de 4 jours, la Ville de Pontarlier optera donc pour ce choix à la rentrée 2018/2019.

Enfin et pour une meilleure cohérence entre les territoires, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier fonctionneront selon le même schéma (retour à la semaine de 4 jours) mais les horaires de classe pourront varier d'une commune à l'autre.

Dans la pratique à Pontarlier

Sous réserve de la validation par les autorités compétentes, les horaires pourraient être les suivants : **8h15-11h30 / 13h45-16h30**.

La Ville de Pontarlier ferait donc le choix de conserver à l'identique les horaires de classe le matin ainsi que la pause méridienne de 2h15 pour garantir aux enfants fréquentant le service de restauration scolaire un accueil de qualité.

Le changement interviendrait donc l'après-midi avec une fin de classe à 16h30 au lieu de 15h45 actuellement.

Après l'école...

Une toute nouvelle offre périscolaire est à l'étude mais pourrait d'ores et déjà s'organiser de la manière suivante :

- **un accueil de 16h30 à 18h**
- **Une offre d'activités diversifiées** : accueil de loisirs périscolaire, pause cartable et ateliers d'initiation à différentes pratiques artistiques, culturelles ou sportives.

Pour rappel, inscriptions pour la rentrée 2018/2019

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018/2019 débuteront le **lundi 5 mars 2018**.

Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse sur les modalités d'inscriptions, <http://bit.ly/2FeUCG4>

Contacts presse - Ville de Pontarlier :

- Pôle Education Jeunesse Politique de la Ville
- Tél. : 03 81 38 81 54
Courriel: enseignement@ville-pontarlier.com